



1<sup>ères</sup> assises  
régionales pour la

BIODIVERSITÉ

# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



## TABLE-RONDE

### « Regards croisés sur les enjeux et les engagements pour la biodiversité en Occitanie »

Frédéric Denhez, journaliste écrivain introduit la table ronde en se demandant si les inondations survenues dans l'Aude sont liées au climat, au sol ou encore à la biodiversité.

Cette question est aujourd'hui posée, ce qui n'arrivait pas il y a 5 ou 6 ans. Le sujet de la biodiversité n'a pas été abordé pendant des années. Cependant depuis le Grenelle de l'Environnement, les choses changent et la biodiversité n'est plus un « gros mot », elle apparaît en filigrane de tout. La loi « biodiversité » de 2016 ainsi que la réglementation y ont beaucoup contribué.

La biodiversité ne peut pas être réduite aux espèces remarquables comme les ours polaires, mais comprend également les espèces communes, dont nous commençons à percevoir la chute de populations, notamment les populations d'oiseaux ou d'insectes.

*« La nature ne fait plus de bruit. »*

La biodiversité commence à être intégrée dans les discours et les stratégies, notamment les stratégies régionales car pour beaucoup de Régions cela devient un intérêt majeur.

*« Le but de cette journée est de voir comment nous faisons de la biodiversité un objet politique, un acteur politique et un acteur social majeur. »*



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



**Quelle est selon vous la meilleure façon de faire de la biodiversité un acteur social et un objet politique ? Quelle est selon vous une bonne Stratégie régionale pour la Biodiversité ?**

**Gilles Bœuf, professeur à l'université Pierre et Marie-Curie, chercheur attaché au Laboratoire Arago à Banyuls-sur-mer**

**Est-ce que l'Occitanie a une particularité en matière de biodiversité ?**

L'Occitanie est de loin l'une des régions les plus riches de France, avec la région Provence Alpes Côte d'Azur. Le plus haut point en nombre d'espèces ramené à la surface se situe dans une réserve catalane, la réserve de la Massane, qui accueille plus de 8 000 espèces sur 337 hectares. Il n'y a aucun équivalent en Europe. Le massif du Mercantour compte plus de 10 000 espèces mais il est 400 fois plus grand que la réserve de la Massane.

**Qu'est ce qui fait que la réserve de la Massane est si riche ?**

Il y a deux raisons essentielles à cette diversité : c'est une région charnière dans laquelle il y a des remontées de faune africaine qui vient mourir à quelques kilomètres de la frontière française, comme des Lucanes, ainsi que des descentes de faune norvégienne qui vient s'éteindre à quelques kilomètres du côté catalan sud espagnol. Cette réserve est un fabuleux modèle de résilience. Ce n'est pas du tout une forêt primaire car elle a été entièrement détruite dans les années 1850 pour l'exploitation du charbon de bois et ses réserves de glace. Cependant dans certaines zones de la réserve, aucun arbre n'a été coupé depuis 120 ans. Lorsque l'on compare la diversité en nombre d'espèces ramené à la surface avec celle des forêts gérées par l'ONF, il y a au moins 30% d'espèces en plus. Cette supériorité spécifique est liée au maintien des arbres morts qui abritent de la faune saproxylique particulièrement riche. Sur 8 000 espèces, la réserve accueille environ 4 000 insectes, dont 2 000 coléoptères. Il s'agit d'une zone exceptionnelle, une des plus anciennes réserves de France, créée en 1971, qui était destinée à devenir un golf. C'est le refuge de la hêtraie la plus au sud en France.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



## **Pourquoi y a-t-il autant de diversité biologique dans la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls ?**

La mer Méditerranée était autrefois identique à la réserve marine. Une petite montagne sous-marine, située à environ 40 mètres de profondeur et qui remonte à quelques mètres sous la surface, a été protégée et préservée par la mise en place de la réserve, qui est une des premières réserves marines en France avec une partie en réserve intégrale. Certaines espèces comme les Mérous avaient disparu du fait de la chasse sous-marine. Dans les années 1980, environ 60 Mérous ont été réintroduits ce qui a permis de restaurer la population de la réserve. Il y a ainsi un effet réserve qui a permis de restaurer d'autres populations de poissons comme le Corb. Il ne faut cependant surtout pas supprimer les arrêtés interdisant la pêche de ces espèces.

En effet, si seule une espèce marine a véritablement disparu en Europe depuis 4 siècles, nous assistons aujourd'hui à un effondrement du nombre d'individus dans les populations vivantes, comme les populations d'oiseaux ou d'insectes. Cet effondrement des populations d'insectes volants se vérifie par exemple au travers de la diminution drastique du nombre d'individus s'écrasant sur les pare-brise lors de longs trajets routiers.

L'Homme joue un rôle très important dans le développement de la diversité biologique. Ainsi le maintien d'un troupeau de vaches dans la réserve de la Massane permet à la fois d'éviter la fermeture du milieu et de maintenir des populations de scarabées inféodées à l'élevage bovin. A travers cette pratique, l'Homme contribue pleinement à la diversité biologique de la réserve. Cependant l'opposition que l'on fait trop souvent entre l'Homme et la Nature conduit l'Etat français à vouloir interdire la présence d'un troupeau dans une réserve naturelle.

## **Est-ce que le changement climatique compense en partie la baisse des effectifs de certaines populations avec l'arrivée de nouvelles espèces ?**

De tous temps, les changements globaux ont conduit à la disparition de certaines espèces mais ils induisent également une adaptation du monde vivant qui est contraint de réagir et de se diversifier en nombre d'espèces. Ainsi l'Homme, de par son influence délétère sur l'environnement, crée tous les jours les conditions d'apparition de nouvelles espèces. Or ces espèces n'ont pas le temps d'apparaître puisque les écosystèmes nécessaires à leur développement sont détruits au fur et



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



à mesure. Le bilan entre apparition et disparition d'espèces est au final très négatif.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



**Agnès Langevine, vice-présidente déléguée à la Transition Ecologique et Energétique, à la Biodiversité, à l'Economie Circulaire et aux Déchets de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

**Quelles pressions s'exercent sur la biodiversité en Occitanie ? Y-a-t-il une spécificité particulière de l'Occitanie relative aux pressions exercées sur la biodiversité ?**

L'Occitanie est une région extrêmement attractive qui voit sa population augmenter chaque année de 50 000 nouveaux habitants. Soit un million de plus d'ici 2040.

L'enjeu pour la Région est donc d'accueillir ces populations, tout en pensant l'aménagement et notamment l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, de façon totalement différente, de façon à placer la biodiversité et l'adaptation au changement climatique au cœur de sa vision. C'est notamment tout l'enjeu du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) que la Région prépare actuellement.

Un des objectifs forts de la Stratégie régionale pour la Biodiversité est de placer le territoire sur une trajectoire de « zéro artificialisation nette ». Cet objectif doit se traduire dans des règles opérationnelles, opposables aux documents de planification et d'urbanisme des collectivités infra, mais également à travers la montée en compétence des collectivités et des aménageurs via de nouveaux outils.

*« Planifier, co-construire des règles partagées et surtout avoir des dispositifs très opérationnels et très concrets »*

**Quel pouvoir et quels moyens la Région a-t-elle pour faire changer les choses ?**

La Région est chef de file en matière de biodiversité, c'est à dire qu'elle a pour mission d'animer, de coordonner, les politiques menées pour la biodiversité à l'échelle de son territoire. Ce chef de filât implique très concrètement pour la Région des choix politiques et des arbitrages financiers.

La Région souhaite également développer l'accompagnement en termes d'ingénierie de projet et maintenir son soutien aux politiques et actions en faveur de la biodiversité sur le territoire, notamment auprès des associations. La région Occitanie compte en effet 135 associations agréées pour la protection de la nature, qui mènent des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement comme des sorties nature



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



par exemple. L'ensemble de ces manifestations rencontrent un vif succès auprès du public. La pérennisation du fonctionnement, des compétences ainsi que la formation de tous ces acteurs de la biodiversité est un enjeu majeur pour la Région.

Enfin, il s'agit pour la Région de positionner les politiques en faveur de la biodiversité de façon transversale à l'ensemble des politiques des politiques sectorielles, comme la politique agricole ou celle en matière de tourisme. Cet enjeu passe par l'appropriation et la formation des élus afin que la biodiversité soit placée dans l'agenda politique de manière aussi forte que le changement climatique ou la transition énergétique.

**Philippe Martin, président de l'Agence Française pour la Biodiversité, président du Conseil Départemental du Gers**

**Est-ce que la formation et la vulgarisation font partie des objectifs assignés à l'AFB ?**

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 est la première loi sur la nature depuis 1976. Cette loi a permis la création de l'Agence Française pour la Biodiversité, établissement public qui regroupe des établissements préexistants comme les parcs nationaux ou l'ONEMA. Cette agence, forte de ces 1 300 agents répartis sur tout le territoire, a pour vocation d'agir, de faire de la pédagogie, de mobiliser la société notamment dans la perspective de la COP sur la biodiversité qui aura lieu en 2020 en Chine. La société a en effet un rôle important à jouer pour faire en sorte que les bonnes décisions soient prises par les dirigeants des différents pays en matière de biodiversité.

La détérioration de la biodiversité est parfois imperceptible et le constat de la dégradation de l'état de certaines populations est compliqué à faire. Or la disparition du vivant se fait actuellement 10 à 100 fois plus vite qu'au cours des 10 millions d'années qui viennent de s'écouler. Il est donc urgent de prendre en compte la biodiversité de manière extrêmement forte. Pour ce faire l'AFB constitue un levier, le « bras armé » du gouvernement notamment pour agir dans les territoires. Ainsi la Région Occitanie va créer une des premières Agences Régionales de la Biodiversité.

Les Départements ont également un rôle important à jouer en matière de protection et de préservation de la biodiversité, ainsi que les communes.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



L'AFB accompagne ainsi plus de 700 communes dans l'élaboration d'Atlas de la Biodiversité Communaux. Ces atlas permettent de répertorier et de mieux connaître la biodiversité du quotidien, qui est aussi importante que la biodiversité remarquable. Ils doivent amener les jeunes générations à prendre conscience qu'ils font eux-mêmes partie de la biodiversité pour mieux la protéger.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



## Marc Abadie, président de la filiale biodiversité de la caisse des dépôts

### **Quel est le rôle de la CDC : compensation, portage foncier ? Comment fonctionne-t-elle ?**

Il existe des enjeux financiers derrière la protection de la biodiversité. Le métier de la filiale biodiversité de la CDC est d'essayer de mettre en place des outils financiers au service de l'intérêt général. Il s'agit de prendre le sujet de la biodiversité de la même façon que celui du logement social, qui met l'épargne des français au service de l'intérêt général dans une perspective de long terme. De la même façon, à travers le levier compensation, la CDC biodiversité vise à restaurer la biodiversité en s'appuyant sur les ressources financières des entreprises aussi bien publiques que privées. L'objectif est d'arriver, avec des procédures nouvelles en cours d'expérimentation (les sites naturels de compensation), à désartificialiser dans certains secteurs pour atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette » dans la perspective de l'arrivée de nouvelles populations notamment dans les aires urbaines et sur le littoral. La CDC a ainsi fait l'expérimentation de la désartificialisation d'un site en Région PACA. Il s'agit du premier site naturel de compensation en France.

Ces opérations de compensation ne doivent cependant pas être prises une à une de façon dissociées mais doivent être vues à une échelle pertinente, régionale ou pluri-départementale, afin de créer des corridors écologiques. Les espèces vivent en effet à l'échelle des écosystèmes, qui ne tiennent pas compte des frontières administratives, et c'est donc à cette échelle qu'il faut raisonner les opérations de compensation.

La mise en œuvre de la compensation dans les opérations d'aménagement ne doit cependant pas se faire au détriment de « l'évitement » et de « la réduction » de la séquence Eviter-Réduire-Compenser, qui n'est pas toujours appliquée dans sa globalité y compris par certains établissements publics.

Toutefois de plus en plus d'entreprises s'engagent positivement en faveur de la biodiversité avec une réelle volonté d'agir et de faire changer les choses.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



**Hélène Leriche, responsable biodiversité et économie, association OREE**

**Quel est le rapport des entreprises membres de votre association avec la biodiversité ?**

L'association OREE réunit à la fois des entreprises de tailles diverses et des collectivités mais aussi des experts, ce qui fait la force de cette structure. Cette diversité d'acteurs permet une prise de recul pour essayer de concilier les enjeux économiques et les enjeux de biodiversité.

L'élaboration de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité a permis de faire valoir que la biodiversité constitue le socle des acteurs. L'entrée économique permet d'amener un grand nombre d'acteurs à réfléchir sur les enjeux de la biodiversité et du climat.

« Nous avons tous les pieds dans la biodiversité »

**Est-ce que l'entrée économique implique de mettre un prix à la biodiversité et aux services rendus par la nature ?**

Le concept de « service écosystémique » est un concept anthropocentré qui permet d'inciter davantage les acteurs économiques à s'intéresser à la biodiversité, et qui possède en ce sens une véritable fonction pédagogique. Toutefois la notion de « services rendus par la nature » est à manipuler avec précaution et il faudrait lui préférer celle de « services empruntés à la nature » ou de « services que l'on prélève dans la nature ».

L'association OREE a initié un groupe de travail autour de la biodiversité et de l'économie afin de partager un langage, qui a permis une prise de conscience de la transversalité des enjeux de biodiversité au sein des entreprises. En effet, ces enjeux ne concernent pas uniquement le responsable Développement Durable ou le service Communication mais peuvent se retrouver dans les aspects financiers, juridiques ou mêmes stratégiques de l'entreprise.

Ces travaux se sont poursuivis par une réflexion sur la comptabilité environnementale dans les entreprises, à travers l'élaboration d'un « bilan biodiversité ». Cette approche permet de mettre en lumière les enjeux de biodiversité alors que jusque-là ils n'apparaissaient pas et donc n'existaient pas. Il est toutefois difficile de donner un prix à la nature et aux êtres vivants. L'entrée choisie pour élaborer cette comptabilité environnementale a donc été celle des coûts, comme les coûts



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



d'entretien, les coûts de restauration ou de préservation, qui sont un moyen *a minima* de donner une valeur à la biodiversité dans un bilan environnemental. Cette méthode permet de plus, d'évaluer notre dépendance aux services écosystémiques, comme l'épuration des eaux ou la régulation des crues par exemple. Il est par contre très compliqué d'évaluer l'impact de l'Homme sur ces écosystèmes et les services qui leurs sont liés.

La démarche engagée par l'association OREE permet donc d'inviter les entreprises à s'exprimer sur leur degré de dépendance au territoire et à la fonctionnalité des écosystèmes. Pour cela, une méthodologie de réflexion entre acteurs sur leur interdépendance à la biodiversité a été élaborée dans le cadre de travaux de thèse. Car il n'existe pas d'enjeu de biodiversité dans l'absolu, mais bien des enjeux humains en lien avec la biodiversité. Cette interdépendance à la biodiversité, à travers le principe pollueur/payeur ou la mise en place d'une solidarité écologique, peut être intégrée à la comptabilité d'un territoire ou d'une entreprise.

*« Mais ce n'est pas mettre un prix au vivant, ne nous trompons pas sur les termes ! »*

## Catherine Larrère, philosophe et professeure de philosophie émérite, spécialiste des questions d'éthique environnementale

**Comment fait-on de la biodiversité un acteur politique majeur, essentiel ? comment fait-on pour que la biodiversité soit la clé de voute de toute politique publique?**

Deux termes reviennent souvent pour parler de la biodiversité : le terme de « nature » et le terme du « vivant ».

Le mot « biodiversité » est un mot récent, d'origine anglaise qui s'est construit à partir de l'expression « diversité biologique ». Il a été introduit en 1986 à Washington lors d'un congrès sur la biologie de la conservation, alors même que l'on découvrait que la biodiversité allait disparaître si aucune action n'était engagée. Ce mot va avoir un succès prodigieux même si en 1992 lors sommet de la Terre à Rio, la convention signée entre les Etats reprend l'expression de « diversité biologique » et non de « biodiversité ».

Le succès de ce terme tient au fait qu'il fait disparaître la frontière qui séparait ce qui est naturel de ce qui est artificiel. En effet pendant longtemps, les notions autour de la protection de la nature

# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



véhiculaient l'idée selon laquelle la nature ne pouvait se protéger qu'en dehors de toute action humaine. C'est ainsi que les grands parcs américains comme celui de Yellowstone ont été vidés de toute présence humaine, notamment celle des indiens, au nom de la protection de la nature.

*« La Nature c'est là où l'Homme n'est pas »*

Or le terme « biodiversité » indique qu'il y a une continuité entre l'Homme et la nature, il désacralise la notion de Nature. Il remet en cause l'idée que pour bien protéger la nature, il ne faut pas qu'il y ait d'humain.

Les humains font partie de la biodiversité tout comme les animaux domestiques ou les plantes cultivées. Les pratiques humaines peuvent même être favorables à la biodiversité. C'est le cas par exemple dans la forêt amazonienne qui, loin d'être une forêt primaire, abrite des communautés végétales inféodées à la présence humaine. De même en France, le bocage normand est l'exemple même d'un territoire à très forte biodiversité. Or le bocage n'est ni naturel ni artificiel, il résulte d'une co-construction entre l'Homme et la nature.

Le terme de biodiversité est toutefois plus restreint que celui de nature puisqu'il n'inclut pas les éléments inertes et ne prend en compte que le monde vivant.

Le terme biodiversité exprime non seulement la diversité des espèces, mais également celle de l'ensemble du monde vivant, des gènes aux écosystèmes et aux grandes formations de paysage.

La biodiversité est-elle devenue aujourd'hui un véritable objet politique, comme en témoigne la création de l'Agence Française pour la Biodiversité. Ce terme a ainsi été plus facilement approprié par les administrations que celui de nature, qui fait un peu peur, car il intègre l'humain.

Un autre langage est également apparu : celui des sigles comme COP ou ONCFS, qui est le reflet des actions humaines et qui montre que la société prend en charge la biodiversité.

Cette évolution peut cependant engendrer deux dangers.

D'une part l'intégration de la biodiversité dans les activités humaines s'est principalement faite sous un angle fonctionnel et économique. La biodiversité devient alors un objet de gestion, dont on pourrait tirer



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



des profits, mais qui perd sa capacité propre et son extériorité vis-à-vis de l'Homme.

*« Comment un développement économique responsable de l'érosion de la biodiversité pourrait-il tout d'un coup être mis au service de la biodiversité ? »*

D'autre part, l'intégration de la biodiversité dans les activités humaines pourrait la réduire à des actes et documents administratifs et lui faire perdre tout son sens. Une enquête menée auprès d'exploitants agricoles dans les Alpes a ainsi mis en avant que bien souvent le terme de biodiversité n'évoquait chez les personnes interrogées que des formulaires administratifs.

# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



## INTERVENTIONS ET ECHANGES AVEC LA SALLE

**Comment préserver la biodiversité tout en accueillant 50 000 nouveaux habitants par an dans de bonnes conditions (infrastructures, équipements, ...) ? Quels engagements en Occitanie pour une nouvelle gestion des sols et de l'espace ?**

### **Philippe Martin, président de l'Agence Française pour la Biodiversité, président du Conseil Départemental du Gers**

Les effets de l'artificialisation, que ce soit par les routes ou les centres commerciaux, sur la biodiversité met en lumière le rôle des sols dans le fonctionnement des milieux naturels. Il faut donc densifier davantage les villes et limiter l'étalement urbain. Chaque projet urbain doit être analysé au regard de ces effets sur la biodiversité afin de se poser les bonnes questions sur sa faisabilité.

Il faut repenser la ville différemment car la présence de la nature, ou a minima d'éléments naturels, est un facteur d'attractivité très important. Ainsi la politique gouvernementale « Action cœur de ville » vise à revitaliser les centres de villes moyennes à travers la réhabilitation de l'habitat ou l'aménagement de l'espace public et la valorisation du patrimoine.

Les sols sont également dégradés par certaines pratiques agricoles qui peuvent avoir des effets très néfastes sur le monde vivant. Toutefois certaines pratiques comme l'agroforesterie, qui s'est notamment développée dans le département du Gers, peuvent être tout à fait favorables à la biodiversité. L'arbre, en dehors de la forêt, a une importance considérable pour les sols, le stockage de l'eau, le monde vivant de manière générale. Ainsi l'érosion des sols par ruissellement lors d'intempéries est très significativement réduite par la présence d'un couvert végétal dans les parcelles agricoles. Il faut donc également une volonté de changer de modèle agricole.

La grande difficulté en matière de préservation de la biodiversité est de prendre conscience que celle-ci est réellement en danger et que les résultats des décisions qui doivent être prises ne se feront sentir que sur le long terme. Cette prise de conscience ne doit pas se faire uniquement à l'occasion de la publication d'une étude scientifique ou lors du « jour du dépassement ». Elle doit amener à des décisions



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



courageuses des responsables politiques qui n'en verront peut-être pas les effets sur la durée de leur mandature.

**Comment fait-on pour empêcher la multiplication des centres commerciaux, des entrepôts pour le commerce internet ? comment fait-on pour construire sur l'existant, construire sur les friches ? Comment favoriser des pratiques agricoles différentes sur les sols ?**

**Agnès Langevine, vice-présidente déléguée à la Transition Ecologique et Energétique, à la Biodiversité, à l'Economie Circulaire et aux Déchets de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

La biodiversité se veut un objet politique au sens des choix politiques. Il s'agit de poser le curseur dans la prise en compte de la biodiversité dans les différentes politiques sectorielles, que ce soit en matière d'agriculture, de tourisme ou de développement économique.

*« Je me réjouis que l'on fasse de la biodiversité un objet politique au sens où nous l'intégrons dans nos arbitrages, dans nos priorisations. »*

La question des sols est un enjeu majeur, qui est identifié comme un axe prioritaire à la fois dans la Stratégie régionale pour la Biodiversité, avec un objectif de « zéro artificialisation », et l'exercice de planification que constitue l'élaboration du Srdet. Ce schéma permettra en effet d'imposer aux collectivités des règles qui permettront de limiter l'artificialisation des sols par l'urbanisation.

Les grandes agglomérations sont souvent perçues comme les territoires qui artificialisent le plus. Or des études récentes ont montré que les territoires ruraux artificialisent beaucoup plus que les territoires urbains. En Occitanie, les communes qui ont le taux d'artificialisation le plus fort sont celles qui perdent des habitants ou celles qui ont le plus fort taux de gisement de logements vacants. Dans ces communes, les bourgs-centres sont soit préemptés par des résidences secondaires soit dans un état de dégradation tel qu'il n'est pas possible d'y proposer une offre de logement.

La Région Occitanie agit également sur les sols en matière agricole notamment par la mise en œuvre d'une politique volontariste en faveur de l'agriculture biologique. La Région compense en effet la



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



suppression de l'aide de l'Etat pour le maintien des exploitations agricoles en agriculture biologique.

L'agriculture biologique permet de limiter l'emploi des intrants, et en particulier de pesticides, qui réduisent la capacité agronomique des sols en dégradant la biodiversité qui leur est inféodée. Ils ont également des impacts sur la qualité des eaux et des productions agricoles. Les sols sont également fortement dégradés par les pratiques de labourage et de mise à nu en hiver.

Les pratiques agro-écologiques et l'agriculture biologique sont un vecteur majeur de l'amélioration de la qualité des sols et apportent une réponse à l'enjeu alimentaire très fort à relever au regard des populations nouvelles à accueillir ainsi que des populations déjà présentes en Occitanie.

Si nous voulons changer de modèle, changer d'alimentation (circuit court, qualité), trouver une juste rémunération des agriculteurs, il faut trouver un nouveau modèle d'urbanisation et un nouveau modèle agricole qui réduise notre empreinte écologique.

**Alain RIGOUT Adjoint au maire de Blagnac, délégué au Développement Durable**, pose la question du changement de pratiques et de modèles agricoles, notamment celui de la maïsiculture intensive, qui fait peser des pressions importantes sur la ressource en eau en particulier dans la vallée de l'Adour.

**Philippe Martin, président de l'Agence Française pour la Biodiversité, président du Conseil Départemental du Gers**, expose la situation dans le département du Gers.

Dans ce département, la maïsiculture régresse en surface car les surfaces irriguées régressent. Le Conseil Départemental essaie de proposer et de promouvoir d'autres modèles agricoles que la maïsiculture intensive. Ainsi, il promeut « l'agriculture optimiste », c'est-à-dire une agriculture qui soit aussi agro-écologique, agro-forestière ou agro-biologique. Des réunions techniques d'information et de sensibilisation ont été organisées sur ce thème. Elles ont permis de réunir plus de 300 personnes, souhaitant s'investir dans ce type d'agriculture, ce qui n'aurait pas été envisageable il y a 20 ans. Cette forte mobilisation



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



prouve que les mentalités évoluent et qu'en conséquence, les pratiques peuvent évoluer.

Toutefois, le Gers cultive des paradoxes : il est à la fois le premier département en surface agricole biologique (18% de la SAU), avec plus de 1 000 exploitations en agriculture biologique. Il est également le premier département pour les surfaces en agro-foresterie, et en même temps le premier pour l'achat d'intrants agricoles et de produits chimiques pour l'agriculture conventionnelle. Il y a donc une contradiction entre deux modèles de développement agricole qui va devoir être tranchée, notamment au regard de l'évolution des ressources en eau.

Le bassin Adour-Garonne va manquer à l'horizon 2050 de 1,2 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, à agriculture constante. Les capacités de stockage de la ressource en eau s'élèvent aujourd'hui à 300 millions de m<sup>3</sup>. Même dans le cas d'un doublement de ces capacités de stockage d'ici 2050, le déficit entre besoins et ressource serait encore de 600 millions de m<sup>3</sup> sans aucune évolution du modèle agricole actuel. Il paraît donc indispensable de modifier les assolements, les pratiques et de faire évoluer le modèle vers une agriculture qui soit plus efficiente vis-à-vis de la ressource en eau mais également de la biodiversité.

**Julien BETAÏLLE Juriste –maitre de conférence à l'université Toulouse 1 Capitole,** s'interroge sur l'échelon territorial le plus pertinent en matière d'urbanisation et d'artificialisation des sols, notamment au regard du chef de filât « biodiversité » nouvellement confié aux Régions.

**Agnès Langevine, vice-présidente déléguée à la Transition Ecologique et Energétique, à la Biodiversité, à l'Economie Circulaire et aux Déchets de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,** précise que la Région accompagne le travail de planification que constitue l'élaboration du Sradet par une démarche de contractualisation avec les territoires de projet pour qu'il y ait une réelle appropriation, un « deal » et des points de convergence entre les politiques de développement de ces territoires et les priorités régionales. La Région a ainsi voté plus d'une vingtaine de contrats territoriaux lors de la dernière commission permanente. La volonté à travers ce dispositif de contractualisation est d'entraîner et d'accompagner les intercommunalités pour trouver une convergence entre politiques locales et régionales.





# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



Elle considère cependant qu'il faut rester vigilant à la gouvernance locale qui représente un choix démocratique.

*« Eloigner les centres de décision des citoyens c'est aussi s'éloigner du jeu et de la vie démocratique »*

Les citoyens s'appuient sur les élus locaux. Et s'il n'est pas satisfait des choix d'urbanisation qui sont fait sur son territoire, le citoyen peut modifier son bulletin de vote. L'échelon régional, ou tout autre niveau supra territorial, ne parait pas être véritablement légitime pour prendre en main des compétences aussi importantes que l'aménagement et le logement.

**Marc Abadie, président de la filiale biodiversité de la caisse des dépôts**, complète ces propos en indiquant que depuis la loi NOTRe, le Sraddet, qui fédère de nombreux schémas régionaux, a une valeur juridique vis-à-vis des SCoT et des PLU. Le Grenelle de l'Environnement a quant à lui, permet le développement des PLU intercommunaux. Ces évolutions sont tout à fait intéressantes et permettent de renforcer la cohérence des choix qui sont fait entre les territoires.

L'élaboration d'une Stratégie régionale pour la Biodiversité implique de rassembler tous les acteurs afin de traduire, dans l'ensemble des secteurs d'activités, les interdépendances liées à la biodiversité. A titre d'exemple, dans le domaine de l'eau, l'instauration de la compétence GEMAPI, même si elle reste complexe à mettre en œuvre, permet de créer une articulation et une cohérence entre l'action des institutions de l'Etat et celle des collectivités locales.

La mise en place d'une coopération entre les intercommunalités et les Régions va permettre de mettre en place cette articulation au bon niveau sur les enjeux de biodiversité.

*« Enfermer la biodiversité dans des limites administratives, c'est en soi quelque chose qui ne marchera pas »*

# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



**Comment maintenir ou améliorer la fonctionnalité des milieux dans un contexte de changement climatique, pour garantir aux générations futures les services rendus par la biodiversité ?**

**Gilles Bœuf, professeur à l'université Pierre et Marie-Curie, chercheur attaché au Laboratoire Arago à Banyuls-sur-mer**, considère que la biodiversité est d'abord locale, car elle représente le lieu où l'on vit comme un jardin, une forêt ou une parcelle agricole. Aussi, pour restaurer la biodiversité et les milieux naturels, il faut d'abord que le citoyen se l'approprie.

A titre d'exemple, les riverains de la haute vallée de la Durance, se sont fortement appropriés, dès les années 50, un papillon, l'Isabelle, dès qu'ils ont eu connaissance de sa présence sur leur territoire. Le même phénomène d'appropriation s'est produit à l'aéroport de Perpignan qui abrite une espèce de ver de terre géant. Il n'est donc pas nécessaire que l'espèce soit emblématique ou rare pour qu'elle soit appropriée localement.

Le rôle des scientifiques est de diffuser l'information relative aux espèces afin qu'elles soient appropriées localement. Mais il paraît nécessaire que le monde agricole participe également à cette appropriation de la diversité biologique, notamment à travers la formation.

Les outils, tels que les ZNIEFF, les arrêtés de protection de biotope ou les structures réglementaires peuvent également jouer un rôle dans la préservation de la biodiversité. Ainsi l'adoption d'un arrêté de géotope il y a deux ans, a permis de préserver des gisements de fossile et de minéraux dans le département du Lot alors que ce type d'arrêté n'existait pas jusque-là. Les outils doivent être là pour aider à la préservation et la restauration mais ne pas imposer de contraintes.

Enfin, il faut garder un esprit critique et du « bon sens » dans les actions menées. Ainsi aujourd'hui, de nombreuses communes engagent des actions pour recréer les méandres de rivières rectifiées à l'occasion de grands remembrements agricoles, et que la nature avait mis 5 millions d'années à façonner. Ces actions ont de plus un coût très important qui s'élève à plusieurs centaines de millions d'euros.

*« L'écologie n'est pas un parti politique, c'est du bon sens »*



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



**Matthieu DELABIE – délégué régional du Conservatoire du littoral**, fait part de sa préoccupation face un rythme très soutenu d’artificialisation des sols notamment dans les zones littorales. Il indique ainsi que, dans le département de l’Hérault, en 30 ans, 17 000 hectares de terres agricoles ont été consommées, soit l’équivalent de 52 places de véhicules artificialisées chaque heure. Il souhaite que la réponse collective apportée à travers l’élaboration de la Stratégie régionale pour la Biodiversité, puisse être à la hauteur des enjeux en matière d’occupation des sols et de perte nette de biodiversité.

**Agnès Langevine, vice-présidente déléguée à la Transition Ecologique et Energétique, à la Biodiversité, à l’Economie Circulaire et aux Déchets de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**, précise que l’élaboration de la Stratégie régionale pour la Biodiversité est aujourd’hui à un point d’étape entre les phases de diagnostic et d’identification des engagements à prendre collectivement à travers des objectifs chiffrés. L’objectif fixé et qui devra être traduit dans les engagements collectifs et celui de « zéro artificialisation nette ».

Il s’agit à ce stade de s’entendre sur des engagements partagés et opérationnels, qui seront déclinés à partir de début 2019 en plan d’actions très concrètes et partenariales.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



**Gilles Bœuf, professeur à l'université Pierre et Marie-Curie, chercheur attaché au Laboratoire Arago à Banyuls-sur-mer** indique qu'au-delà des aspects locaux et des pressions qui s'exercent localement sur la biodiversité, il faut prendre en compte les aspects globaux. Ainsi se pose la question de l'impact du doublement du trafic aérien sur la biodiversité et plus globalement le changement climatique.

**Charles PUJOS, Commissaire du massif des Pyrénées,** présente les deux dysfonctionnements majeurs en termes d'étalement et d'aménagement que connaît la région Occitanie : l'un au niveau de l'agglomération de Toulouse et l'autre dans les fonds de vallées des Pyrénées.

Il expose que la petite taille des communes a une influence très importante sur l'étalement et l'artificialisation des sols. Elle engendre en effet une compétition fiscale et foncière entre les communes pour attirer des centres commerciaux ou de nouvelles infrastructures, ce qui accentue l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

Il considère que le problème d'érosion de la biodiversité doit passer par une remise en question de l'organisation communale dès lors que tous les outils de planification n'ont réussi que très faiblement jusqu'à présent à inverser ces phénomènes.

**Marc Abadie, président de la filiale biodiversité de la caisse des dépôts** présente comment l'évolution de l'intercommunalité a permis de passer de 36 000 communes en France qui dessinaient leur plan d'occupation des sols à 1 250 territoires qui ont la maîtrise de l'urbanisme, notamment l'élaboration de PLU intercommunaux.

Les pressions exercées sur la biodiversité pourraient, notamment en Occitanie, être davantage liées au développement touristique. La France accueille plus de 100 millions de touristes chaque année dont 60% sur le littoral.

Il est donc nécessaire sur certains secteurs de désartificialiser les sols, et cela malgré le développement à un rythme soutenu des deux métropoles régionales ainsi que l'aménagement de la cote qui se poursuit. Les centres commerciaux et supermarchés peuvent être des sites potentiels de désartificialisation dans la mesure où ils ne seront plus, à terme



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



utilisés qu'à 60% de leur surface. Cependant la désartificialisation ne concerne pas uniquement l'espace urbain, mais également l'espace agricole. La Caisse des dépôts est prête à se lancer dans ce type d'opération. Ainsi « l'action cœur de ville » portée par le gouvernement va mettre à disposition des crédits d'ingénierie pour que la biodiversité concerne aussi les villes moyennes notamment à travers la reconquête des friches industrielles urbaines.

La problématique de la désartificialisation des sols n'est cependant pas un sujet simple.

*« La désartificialisation est toujours beaucoup plus compliquée et beaucoup plus longue que l'artificialisation »*

**Pascale MAHE, Directrice de Nature En Occitanie** propose de s'appuyer sur la multi-fonctionnalité des espaces comme puissant levier de préservation et de restauration des espaces naturels qui permettrait alors de lever l'opposition entre nature et activités économiques. A titre d'exemple une zone d'activité peut tout à fait préserver la trame verte et bleue, dans la mesure où elle est conçue de façon à préserver ou restaurer des corridors écologiques.

**Catherine Larrère, philosophe et professeure de philosophie émérite, spécialiste des questions d'éthique environnementale** indique que le risque inhérent à cette approche est celui du « green washing », qui consiste à verdir à peu de frais des projets d'aménagement.

En effet la biodiversité est caractérisée par l'interdépendance, l'interconnexion entre différents milieux et espèces. Un espace spécialisé, qui aura perdu ces connexions avec les autres milieux et donc sa multifonctionnalité, ne peut donc être support de biodiversité.

**Agnès Langevine, vice-présidente déléguée à la Transition Ecologique et Energétique, à la Biodiversité, à l'Economie Circulaire et aux Déchets de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**, présente l'Agence Régionale de la Biodiversité récemment créée. Cette agence a pour missions la connaissance de la biodiversité et sa valorisation, la mise en réseau des acteurs et des gestionnaires d'espaces naturels ainsi que l'accompagnement et l'ingénierie auprès des



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



collectivités, des aménageurs, des entreprises privées. Cette mission d'accompagnement des porteurs de projets, doit permettre de travailler la multifonctionnalité des espaces. Elle doit aussi permettre d'incuber, de développer des projets innovants pour favoriser l'intégration des infrastructures vertes et assurer une bonne appropriation par les décideurs et les élus.

La Région Occitanie développe ainsi le projet Bioccitanie qui a pour objectif d'outiller les aménageurs et porteurs de projets afin de permettre une meilleure intégration de la biodiversité et une meilleure application de la séquence ERC.

La Région a lancé, en partenariat avec l'EPF, un Appel à Manifestation d'Intérêt « requalification de friches ». Des réflexions sont également engagées avec les communes littorales autour du recul stratégique, sujet complexe à traiter pour les élus locaux, afin de repenser les implantations en rétro-littoral.

Malgré les difficultés, les élus régionaux souhaitent à la fois entraîner les partenaires, les collectivités, les citoyens, les aménageurs, dans une démarche collective et lever des contradictions encore trop nombreuses entre préservation de la biodiversité et projets d'infrastructures, y compris soutenus par la Région elle-même.

**Comment favoriser la mobilisation sur cet enjeu majeur mais invisible qu'est la biodiversité ? quels engagements en Occitanie pour mobiliser les citoyens et les décideurs en faveur de la biodiversité ?**

**Vincent LAUDET, Directeur de l'Observatoire océanologique de Banyuls**, précise que les phénomènes que l'on observe actuellement en matière de biodiversité, ne correspondent pas à une « érosion » de la biodiversité, qui est un phénomène naturel, mais à une véritable perte de biodiversité. Cela se retrouve en particulier dans le milieu marin où la disparition des espèces est beaucoup moins visible et moins évidente aux yeux du grand public. Il s'interroge sur le moyen de faire des citoyens, des habitants, de véritables acteurs de la conservation des espèces pour enrayer leur disparition.

**Hélène Leriche, responsable biodiversité et économie, association OREE** indique que la biodiversité a la particularité de concerner l'ensemble des acteurs, des citoyens, ce qui en fait la force.



# Biodiversité, la Région Occitania pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



Pour que les enjeux de biodiversité puissent être intégrés au sein des entreprises, il faut que l'un de ses décideurs ait pris du recul sur ces questions afin de penser les choses autrement. La prise de conscience par les chefs d'entreprise des interrelations entre enjeux économiques et enjeux de biodiversité est un levier très fort.

Lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, plusieurs entreprises de bonne volonté se sont engagées dans la démarche et ont finalement été dépassées en interne par son ampleur. Les salariés se sont en effet très largement appropriés cet enjeu, au-delà de l'ambition initiale.

L'accompagnement des entreprises dans la démarche est donc un levier important pour leur permettre de se questionner, de réfléchir à l'aménagement de leurs infrastructures mais également à leurs activités. Il existe plusieurs portes possibles pour faire entrer la biodiversité au sein des entreprises : économie circulaire, alimentation, responsabilité sociale et environnementale... Il faut arriver à conjuguer l'ensemble de ces approches pour créer un véritable effet d'entraînement.

*« Il faut arriver à être contagieux, et pour être contagieux, il faut que ça résonne »*

La restauration collective responsable des entreprises constitue par exemple une façon de questionner le territoire nourricier, les activités humaines locales qui peuvent s'y développer et de ré-ancrer l'entreprise dans son territoire et dans d'autres activités complémentaires.

## **Michel MULLIEZ, Association Sauvegarde de l'Environnement en Pays Rabastinois (SEPRA)**

se demande si la pression citoyenne peut suffire à mobiliser les décideurs sur les enjeux de biodiversité. Le système actuel de démocratie représentative lui paraît dépassé et il propose de basculer vers une démocratie participative.

**Catherine Larrère, philosophe et professeure de philosophie émérite** indique que la pression des citoyens est importante pour influencer sur les choix des décideurs. En effet, nous ne sommes pas citoyens uniquement le jour des élections, et l'expression citoyenne doit également se faire entendre au travers des actions que nous menons.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



*« Il s'agit de faire pression sur les décideurs mais il s'agit aussi d'agir par soi-même »*

Les décideurs politiques doivent mobiliser les entrepreneurs à la prise en compte de la biodiversité mais ils doivent également apprendre des acteurs locaux qui interviennent en faveur des milieux naturels. Les actions menées en matière de biodiversité ne peuvent résulter uniquement de décisions descendantes. Elles doivent également émaner des territoires et pouvoir influencer sur les choix politiques.

*« Il faut être attentif aux initiatives citoyennes car la démocratie vient aussi de là. »*

**Philippe Martin, président de l'Agence Française pour la Biodiversité, président du Conseil Départemental du Gers** présente l'initiative d'un référendum, lancé en 2005, relatif à la culture de semences OGM en plein champ. Cette démarche, qui avait recueilli 13 000 signatures, témoigne bien de l'importance d'associer les citoyens dans les choix politiques.

*« Entre la démocratie représentative et la démocratie participative, il existe une démocratie continue qui permet de maintenir le contact entre élus et citoyens »*

Fort de cette première initiative, le Département du Gers poursuit la démarche à travers l'organisation du premier budget participatif départemental. Il s'agit de mettre à la disposition des habitants 3% du budget d'investissement afin qu'ils puissent soumettre des projets qui feront ensuite l'objet d'une consultation citoyenne. Cette démarche recueille actuellement plus de 10 000 votes, ce qui laisse penser que *in fine*, près de 10% de la population du département pourrait avoir voté pour des projets participatifs. Ce résultat est extrêmement encourageant quant à la mobilisation citoyenne.

60 à 70% de ces projets participatifs concernent des problématiques écologiques, d'environnement, de biodiversité, ou plus largement de développement durable.

*« Les élus se mettent un pas de côté pour écouter les attentes des citoyens ».*

L'école est également un vecteur de sensibilisation très important des générations futures à la prise en compte des enjeux de biodiversité. Il





# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



paraît aujourd'hui nécessaire d'intégrer davantage dans les programmes scolaires les enjeux de la transition écologique afin de ne pas risquer de passer à côté de la mobilisation citoyenne de demain.

**Alexia GAUCHOT, Conseil régional des jeunes** se demande si les élus ne pourraient pas contraindre les agriculteurs à diversifier davantage leurs cultures et leurs assolements afin d'éviter la surexploitation et l'épuisement des sols.

**Marie-Claude CARLIN, adjointe à la mairie de Rodez déléguée au Développement Durable,** fait part du rôle très important que joue les associations dans la préservation de la biodiversité. Ces associations sont actuellement en perte de vitesse du fait d'un manque de renouvellement des bénévoles et d'un manque de moyens. Elle demande comment assurer ce contre-pouvoir indispensable face à l'artificialisation grandissante notamment dans les zones littorales.

**Gilles Bœuf, professeur à l'université Pierre et Marie-Curie, chercheur attaché au Laboratoire Arago à Banyuls-sur-mer** considère que les sciences participatives constituent aujourd'hui un outil extrêmement puissant d'acquisition de connaissance tout à fait complémentaire aux laboratoires de recherche et aux organismes scientifiques.

Les sciences participatives s'appuient essentiellement sur un réseau d'associations locales qui permettent une présence très importante sur le territoire. A titre d'exemple, le Muséum National d'Histoire Naturelle reçoit environ 20 000 appels par jour de personnes qui souhaitent signaler la présence d'une espèce sur leur territoire. Elles constituent également un très bon vecteur de sensibilisation des citoyens aux enjeux de biodiversité.

L'apport mutuel des sciences participatives et de la recherche scientifique constitue un très bon moyen de mieux comprendre et de mieux répondre aux enjeux de biodiversité.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



**Comment faire de la biodiversité un atout pour l'économie régionale et faire de l'économie régionale un atout pour la biodiversité ?**

**Marc Abadie, président de la filiale biodiversité de la caisse des dépôts** indique que les solutions fondées sur la nature sont économiquement moins chères que des solutions conventionnelles. Elles s'appuient en effet sur des « services rendus » par les écosystèmes, mais impliquent des arbitrages difficiles tant pour les entreprises que pour les collectivités locales.

Ainsi, la restauration d'une zone humide permet de lutter contre les inondations de façon beaucoup plus pérenne que des digues, difficiles à entretenir et basées sur des modèles de crues aujourd'hui complètement dépassés du fait du changement climatique. Mais cela permet également de reconquérir la biodiversité liée à ces milieux, voire de mettre en place des exploitations agricoles compatibles avec les enjeux de biodiversité et développer l'agro-écologie. De plus, ce type de solution présente des coûts bien moindres que de solutions « en dur » et sont ainsi tout à fait favorables au budget des collectivités locales.

La préservation de la biodiversité passe également, comme cela a été fait pour les enjeux liés au changement climatique à travers la tonne équivalent pétrole, par la définition d'un indicateur facilement appropriable.

La CDC biodiversité travaille ainsi avec des scientifiques et des entreprises européennes à la détermination d'un tel indicateur, même si celui-ci restera nécessairement simplificateur et difficile à mettre en place. Un tel indicateur doit permettre de mesurer facilement l'impact des décisions économiques mais aussi politiques en matière de planification sur la biodiversité.

**Hélène Leriche, responsable biodiversité et économie, association OREE** complète en indiquant que les méthodes et les outils utilisés pour sensibiliser et prendre en compte les enjeux liés au changement climatique ne s'appliquent pas facilement aux enjeux de biodiversité. Les milieux naturels et les écosystèmes, de par leurs interrelations et leurs interdépendances sont beaucoup plus difficiles à modéliser et à mesurer.

Le climat est un enjeu global alors que la biodiversité est avant tout locale, car elle concerne notre environnement immédiat et que des actions sont à la portée de tous.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



*« Nous ne pouvons pas penser biodiversité sans penser climat mais nous ne pouvons pas non plus penser climat sans penser biodiversité. »*

Que ce soit en termes d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique, les écosystèmes constituent de formidables bras de levier. Or les acteurs économiques peuvent agir sur les milieux naturels et redonner du sens à leur action en se réappropriant ces enjeux de biodiversité. Ils peuvent ainsi entraîner avec eux leurs salariés, leurs clients voire toute la chaîne de valeur sur laquelle ils s'appuient. Quand une entreprise commence à s'interroger sur ses liens avec la biodiversité, qu'ils soient directs ou à travers ses parties prenantes, elle peut agir. Il faut pour cela une volonté économique mais également en termes d'image car il y a une vigilance de plus en plus importante de la part de la société civile ou des clients sur ces enjeux.

**Comment articuler les politiques et les projets au bénéfice de la biodiversité, parmi les multiples contraintes locales, voire parfois contradictoires ?**

**Agnès Langevine, vice-présidente déléguée à la Transition Ecologique et Energétique, à la Biodiversité, à l'Economie Circulaire et aux Déchets de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée** considère que l'articulation des politiques publiques doit se faire au travers du levier économique.

Ainsi la Région Occitanie a souhaité assortir la nouvelle planification de gestion des déchets dont elle a la compétence, d'un programme d'actions d'économie circulaire. L'économie circulaire est en effet un levier majeur pour faire rentrer le monde économique dans une boucle vertueuse au bénéfice de la biodiversité. L'économie circulaire vise à sortir du modèle linéaire « je prélève, je fabrique, je consomme, je jette » vers la réduction du prélèvement des ressources et donc de l'empreinte écologique.

La Région Occitanie a mobilisé des dispositifs, donc des financements, qui vont permettre d'accompagner les acteurs économiques, les aménageurs pour développer des écosystèmes dans lesquels les entreprises vont pouvoir mutualiser leurs flux, qu'ils soient énergétique ou matière, et ainsi innover et réduire leur dépendance vis-à-vis des approvisionnements, notamment en minerai.



# Biodiversité, la Région Occitanie pense à son avenir

Tous engagés pour la biodiversité !



L'articulation de l'ensemble des politiques sectorielles, que ce soit dans le domaine de l'économie circulaire, de l'agriculture ou encore du tourisme est indispensable pour réduire les impacts sur la biodiversité et pouvoir en tirer des bénéfices.

La multiplicité des documents de planification et textes réglementaires qui doivent être rendus compatibles les uns avec les autres fait perdre en lisibilité et efficacité les actions mises en œuvre.

C'est pourquoi l'exercice de planification, qui est long et complexe, doit s'accompagner de l'action immédiate au regard des enjeux. Au-delà de cet exercice, qui doit être négocié avec l'ensemble des partenaires pour espérer une mise en œuvre complète, la Région a souhaité à travers la contractualisation avec les territoires mettre en place des dispositifs opérationnels à disposition des élus afin d'accélérer la transition écologique.

*« Au-delà des textes réglementaires, nous pouvons aussi agir en mettant en œuvre des solutions concrètes et en entraînant avec nous les acteurs du territoire ».*

**Anne LAMBERT, Agence Française pour la Biodiversité**, présente le dispositif Territoires Engagés pour la Nature (TEN) porté par l'AFB ainsi que 14 Régions françaises, dont la Région Occitanie.

L'enjeu de ce dispositif est d'engager des collectivités à agir pour la biodiversité.

Il s'agit de réunir l'ensemble des financeurs pouvant soutenir des projets biodiversité mais aussi d'articuler des politiques biodiversité et d'accompagner des collectivités pour structurer des projets biodiversité. Ce dispositif s'appuie également sur le concours Capitale Française Biodiversité qui permet de mettre en avant des territoires exemplaires en matière d'actions en faveur de la biodiversité. Cette année, le village lauréat au titre de ce concours est Saint Privat de Vallongue, situé en Lozère. Le dispositif TEN doit permettre à toutes les collectivités de s'engager dans des projets en faveur de la biodiversité, quelle que soit leur échelon territorial d'intervention.